



NATATION

2025/2026

RAPPEL : LE PORT du BONNET de BAIN est OBLIGATOIRE pour tous les SCOLAIRES.

COTONNE
TEL : 04.77.80.41.23

ville de
Saint-Étienne

3^{ème} PERIODE Du LUNDI 1^{er} DECEMBRE 2025 au VENDREDI 16 JANVIER 2026

Saint-Etienne, le 7 Octobre 2025

Conseiller Pédagogique Référent ⇒ Frédéric TSCHERTER

DATES	De 9 h 30 à 10 h 15	De 10 h 15 à 11 h	De 13 h 50 à 14 h 35	De 14 h 35 à 15 h 20	De 15 h 20 à 16 h 05
LUNDI			SOLAURE CAR N°1 à 13 h 20 CHEYNET Corinne CE1 - 24	TARENTAIZE CAR N°1 à 14 h HARRY/GINHOUX CP/CE1 - 28	VEUE CAR N°2 à 14 h 50 DARNE Sandrine CE1 - 24
1-08-15 DEC 5-12 JAN			SOLAURE CAR N°1 à 13 h 20 CHARRE Claude CM1 - 24	TARENTAIZE CAR N°1 à 14 h CHERMETTE Quentin CM1/CM2 - 23	VEUE CAR N°2 à 14 h 50 CROS Charlène CE1/CM1 - 26
			NB max autorisé dans le bus : 52	NB max autorisé dans le bus : 55	NB max autorisé dans le bus : 54
MARDI			SOLAURE CAR N°1 à 13 h 20 BEAL Damien CP - 22	PAILLON CAR N°1 à 14 h THEPIN Adeline CM1/CM2 - 20	VEUE CAR N°2 à 14 h 50 OPPEEL Flore CE1/CE2 - 22
2-09-16 DEC 6-13 JAN			SOLAURE CAR N°1 à 13 h 20 PRAT Amandine CE2 - 24	GJINI Sophie CP - 14 KNOPLOCH Claudie CP - 15	VEUE CAR N°2 à 14 h 50 BLACHON/EN ATTENTE CM1 - 26
			NB max autorisé dans le bus : 50	NB max autorisé dans le bus : 53	NB max autorisé dans le bus : 52
JEUDI		TARENTAIZE CAR à 9 h 45 HARRY/GINHOUX	VEUE CAR N°1 à 13 h 20 DARNE Sandrine	SOLAURE CAR N°1 à 14 h CHEYNET Corinne	RIVIERE CAR N°2 à 14 h 50 COLLARD Catherine CP - 19
4-11-18 DEC 8-15 JAN		TARENTAIZE CAR à 9 h 45 CHERMETTE Quentin	VEUE CAR N°1 à 13 h 20 CROS Charlène	SOLAURE CAR N°1 à 14 h CHARRE Claude	RIVIERE CAR N°2 à 14 h 50 MACHABERT Betty CP - 19
	NB max autorisé dans le bus : 55	NB max autorisé dans le bus : 55	NB max autorisé dans le bus : 52	NB max autorisé dans le bus : 52	NB max autorisé dans le bus : 42
VENDREDI			PAILLON CAR N°1 à 13 h 20 THEPIN Adeline GJINI Sophie KNOPLOCH Claudie	SOLAURE CAR N°1 à 14 h BEAL Damien	VEUE CAR N°2 à 14 h 50 OPPEEL Flore
5-12-19 DEC 9-16 JAN			NB max autorisé dans le bus : 53	SOLAURE CAR N°1 à 14 h PRAT Amandine	VEUE CAR N°2 à 14 h 50 BLACHON/EN ATTENTE
				NB max autorisé dans le bus : 50	NB max autorisé dans le bus : 52

PRM : classes qui se rendent à la piscine par leurs PROPRES MOYENS

CAR : classes transportées par les **AUTOCARS CHAZOT**, 1 rue Marcellin Allard, 42000 ST-ETIENNE, tel : 04-77-95-31-27

RESPECTEZ IMPERATIVEMENT LES HORAIRES NOTES SUR CE PLANNING

Ce PLANNING TIENT LIEU de CERTIFICAT D'ACTIVITE et ATTESTATION de PRISE en CHARGE

En cas de non-participation à une séance pour une raison quelconque, avertir le transporteur, le directeur de la piscine par téléphone **et le CAN PAR MAIL**